

terait pas tout d'abord et explicitement une volonté conforme en tout point à la doctrine ci-dessus exposée. Par faute de connaissance, par imperfection de son amour, il n'a pas encore une intention pleinement droite; mais avec la volonté de devenir un bon prêtre, pendant son temps de séminaire, il pourra, avec la grâce de Dieu, redresser ses intentions, les purifier, et arriver à vouloir le sacerdoce dans tout ce qu'il a de captivant pour une âme vraiment pure et généreuse.

Dans le travail considérable qui incombe au prêtre dans le ministère, pour refaire la mentalité de notre peuple selon les enseignements de Pie X, il ne faut pas perdre de vue les principes sur lesquels s'appuie toute la pratique: car s'éloigner de ces principes un tant soit peu, constitue comme point de départ, une fausse orientation qui, avec le temps, peut conduire à des erreurs assez grandes, et même reconstituer, sous une forme un peu différente, l'ancien état de chose.

Rappelons brièvement quelques points pour ce qui concerne les deux décrets *Sacra Tridentina* et *Quam singulari*. (1)

Quant au premier:

a) Les curés, les confesseurs, les prédicateurs doivent, *fréquemment et avec beaucoup de zèle*, exhorter le peuple chrétien à la communion: fréquente et quotidienne. (*Cf. Devoirs des confesseurs et des prédicateurs*, par le Père Lintelo.)

La prédication que demande Pie X est une prédication qui pousse à la communion fréquente et quotidienne. C'est ainsi

---

(1) Ce qui va suivre est emprunté, presque toujours mot à mot, à trois sources différentes:

Un commentaire de Mgr Archambault sur le décret *Sacra Tridentina*, en date du 16 avril 1909;

Un commentaire de Mgr Brunault sur le décret *Quam singulari*, en date du 22 janvier 1911. Ces deux documents épiscopaux nous font mieux connaître le sens de deux décrets qui sont d'une importance absolument fondamentale dans la vie de l'Eglise, sont clairs, précis, et ont une haute portée doctrinale et pratique.

En troisième lieu, j'ai reproduit plusieurs extraits d'une réponse de l'*Ami du Clergé* (1911, p. 113), et qui sont indiqués par des guillemets. J'ai voulu réunir ces citations pour mettre dans une plus grande évidence la doctrine que Pie X veut faire enseigner partout, avec une ardeur qui ne se ralentisse pas. Notre esprit est tel de sa nature qu'il oublie facilement et que ce sont les choses présentes qui l'impressionnent.